

Extrait du discours du pasteur Charles Scheer, député de Mulhouse, à la Chambre des Députés le 12 décembre 1921

Extraits du discours prononcé à la Chambre des Députés le 12 décembre 1921 et dont l'affichage fut voté dans la séance du 13 décembre 1921.

« ...Nous voyons aujourd'hui des médecins improvisés venir en Alsace et appliquer le thermomètre à nos populations pour mesurer la température nationale, puis ils reviennent quelques jours à Paris pour confier leurs impressions au public dans des articles exagérant certains observations partiellement justes, mais n'ayant aucune compréhension de la sensibilité particulière de nos populations, parce qu'ils n'en n'ont pas l'intuition. ... Nous n'acceptons pas que les journaux nous accusent les uns de neutralisme, les autres d'autonomisme, d'autres de fédéralisme. On peut naturellement avoir des conceptions différentes sur l'organisation de notre pays, mais il ne s'agit pas là d'une question nationale.

Au point de vue national, nous sommes tous Français.

Je voudrais montrer qu'une des premières raisons du malaise alsacien est l'inquiétude des Alsaciens sur leur avenir et sur leurs intérêts à la suite de la législation française.... Il est vrai qu'il faudrait procéder avec un peu plus de méthode, sérier les questions, adapter la législation française. Mais il ne faudrait pas commencer par abolir ce qu'il y a de bien chez nous.

... Permettez moi, avant de terminer, d'essayer de vous expliquer encore psychologiquement certains côtés de la mentalité alsacienne qui vous semblent un peu étranges.

Le sentiment national est d'ordinaire un sentiment naturel. On aime le pays dans lequel on est né. Il est très rare que l'homme soit appelé à faire le choix d'une nation. C'est dans cette situation que se trouve l'Alsace-Lorraine.

L'Alsacien qui est né sous la domination allemande entre 1870 et 1918 s'est trouvé réuni à un Etat pour lequel il ne pouvait pas avoir de sentiment national. Son sentiment patriotique est donc devenu le sentiment d'amour pour la terre qui l'a vu naître. . C'est ce qui l'a sauvé de l'emprise germanique.

Pendant quarante-huit ans, nous avons répété à nos compatriotes : « L'Alsace aux Alsaciens » ! Messieurs, croyez vous qu'au bout de trois ans ils puissent déjà l'avoir oublié ? Ne croyez vous pas qu'un certain temps est nécessaire pour transformer cet état d'esprit ? Si vous disiez à un Alsacien qui, encore aujourd'hui, émet cet avis « L'Alsace aux alsaciens » que cette idée ne peut pas se réaliser aujourd'hui en France, il vous regarderait avec étonnement et vous dirait « comment, mais je suis Français ! ».

En un mot, l'autonomisme qu'on reproche souvent aux alsaciens n'a rien de politique, sauf de rares exceptions. C'est un élément psychologique, c'est un sentiment. L'Alsace, après avoir été remuée profondément dans son histoire, a besoin d'un moment de recueillement, elle a besoin de se retrouver elle-même.

N'est-il pas extraordinaire qu'un peuple, parlant un dialecte germanique, et qui a été réuni pendant cinquante ans au peuple allemand, qui aurait eu toutes les facilités de la langue pour s'assimiler à l'Allemagne, au moment même où elle prenait un essor économique extraordinaire, n'y a-t-il pas, dis-je, quelque chose de merveilleux dans le fait que ce peuple, néanmoins, ait toujours eu la nostalgie de la France ?

L'Alsace est française, elle le restera toujours.